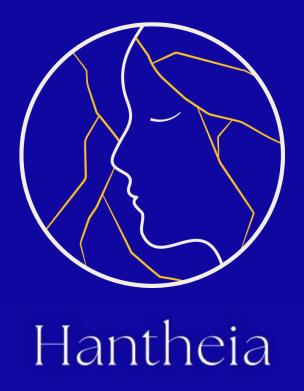


Catalogue de Formations

2026

Informer Accompagner Coconstruire



Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter :

contact@hantheia.com

01 89 70 56 04

Nos conditions générales sont disponibles sur notre site :

www.hantheia.fr



Sommaire

<u>Edito</u>	4
<u>Notre équipe</u>	6
<u>Médico-social</u>	9
<u>Formations</u>	10
Soutien à la résolution de difficultés	22
Forfait questions/réponses	23
Entreprises et services publics	24
<u>Formations</u>	25
Soutien à la résolution de difficultés	29
Particuliers	30



Édito

Clara est passionnée de lecture, elle est aphasique et aimerait entrer en communication avec la bibliothécaire de sa ville. Jean a 91 ans, il vient d'arriver en maison de retraite et souhaite continuer à boire son verre de cidre le soir comme il en avait l'habitude chez lui. Ismaël et Louise sont amoureux, ils vivent en foyer de vie et ont besoin d'être accompagnés pour partager une intimité. Sarah est chef de projet dans une start up, elle est dyslexique et hésite à en parler avec sa manageuse. Moussa vit dans un habitat inclusif, il aimerait passer son permis de conduire comme ses amis.

La loi en France définit les contours de la vulnérabilité et garantit également le respect des droits des personnes en situation de handicap. Les organisations internationales, les instances exécutives, les autorités publiques, toutes prônent, l'inclusion, l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes concernées. Les principes sont posés.

Qu'en est il dans la réalité, dans le quotidien d'un établissement médico-social, d'une entreprise, d'un service public?

La bibliothécaire qui accueille Clara est démunie face à son trouble du langage. Les soignants qui accompagnent Jean ont des réticences quant à la consommation d'alcool. Les professionnels qui travaillent avec Ismaël et Louise sont divisés sur l'attitude à adopter face aux désirs exprimés par le couple. Le manager de Sarah connaît mal la dyslexie et les solutions qui existent. L'éducateur référent de Moussa aimerait le protéger d'une déception et n'envisage pas sereinement de l'accompagner dans ses démarches pour passer le permis.

Un fossé demeure donc, entre principes et réalités. Il existe des leviers du côté de l'innovation organisationnelle. Pour embarquer tous les acteurs, cela doit s'accompagner d'une évolution des pratiques sur le terrain.



Comment faire cela?

En utilisant une approche par les droits. Elle permet d'harmoniser la réalité avec les grands principes. En informant les personnes concernées et les professionnels qui les accompagnent de leurs droits et des mesures de protection. En permettant de résoudre la question de la responsabilité professionnelle. En formant les managers aux dispositions existantes pour l'emploi d'une personne en situation de handicap. En sensibilisant les agents des établissements recevant du public aux exigences légales en termes d'inclusion.

En utilisant une approche par l'humain. En libérant la parole des personnes concernées. En prenant soin de ceux qui prennent soin, aidants et professionnels. En transformant les craintes, peurs et réticences en prises de conscience des enjeux humains. En sensibilisant à la vision capacitaire. En posant des mots, en expliquant ce qu'est le handicap, la vulnérabilité. En favorisant la communication entre tous les acteurs.

C'est pour cela qu'Hantheia propose de mettre à votre service une double compétence : celle d'une juriste en droit du handicap et celle d'une soignante experte de la relation d'accompagnement. Par ses actions de formation et de soutien à la résolution de difficultés, Hantheia œuvre à la traduction des grands principes en réalités concrètes sur le terrain.

Notre valeur phare : la coconstruction, qui n'est autre que notre méthode de travail. C'est en réunissant tous les acteurs concernés, en libérant la parole de chacune et chacun, en favorisant l'écoute mutuelle, que nos actions de formation et d'accompagnement sont conçues.

Nous croyons que former c'est apporter à toutes et tous la connaissance. Nous croyons que coconstruire c'est permettre à chacune et chacun d'exercer son pouvoir d'agir au sein du collectif.

Nous croyons qu'en transformant nos quotidiens aujourd'hui, nous construisons ensemble le monde de demain.



Notre équipe





Faustine Lalle est juriste en droit du handicap et formatrice.

Elle forme les professionnels et informe les personnes concernées de leurs droits.

Elle a dirigé la première permanence juridique 100% accessible et gratuite pour les personnes en situation de handicap et aidants. Aménagements du poste de travail, violences sexuelles, responsabilité des professionnels, etc. Les sujets relatifs aux problématiques en établissements médico-sociaux et en entreprise lui étaient posées quotidiennement.

Elle a notamment été directrice juridique de l'association Droit Pluriel.

Elle nourrit son parcours professionnel de son expérience de personne en situation de handicap invisible.

Un petit truc en plus : Faustine peut s'exprimer en langue des signes française et est famille d'accueil de chiens d'assistance de personnes en situation de handicap.





Tiphaine Pericard est soignante, formatrice et consultante.

Elle a développé une expertise dans la relation de soin et d'accompagnement des personnes vulnérables en tant qu'orthophoniste sur le terrain pendant 20 ans, notamment dans les établissements médico-sociaux.

Elle est diplômée du MBA « Direction de structures de santé et de solidarité » de l'ILV.

Elle est une actrice engagée dans les projets de transformation des institutions dans le champ médico-social en collaboration avec des experts d'usage et contribue à des actions de formation luttant contre la maltraitance et favorisant la bientraitance dans les secteurs sanitaire et médico-social.

Elle promeut dans ses actions la vision capacitaire de la personne accompagnée et la coconstruction.

Un petit truc en plus : Tiphaine s'appuie sur une expérience de développement personnel intégrant la psychanalyse, les neurosciences et les médecines douces.



Médico-social

Il n'est pas facile d'être personne accompagnée, aidant, professionnel, cadre ou directeur dans le médico-social aujourd'hui.

La rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les droits des personnes handicapées recommande de fermer progressivement tous les établissements. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) comme l'ensemble du secteur sont marqués par les scandales révélant la maltraitance. Le contexte économique est tendu. La réalité des ressources humaines est problématique avec des difficultés de recrutement, de turn-over et un recours insatisfaisant à l'intérim.

Face à cela émerge une volonté de transformer les institutions. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) encourage et finance des projets allant dans ce sens. La Haute Autorité de Santé (HAS) pose les principes de coconstruction, autodétermination des personnes et pouvoir d'agir dans ses recommandations de bonnes pratiques et dans l'évaluation des établissements.

Ce n'est plus facultatif d'accompagner l'émergence de la parole des personnes, d'écouter leurs souhaits et de les embarquer dans les processus décisionnels à tous les niveaux.

Si l'on souhaite que cela advienne, il faut accompagner tous les acteurs sur le terrain. Il faut apprendre à travailler ensemble plutôt que de travailler « pour ».

À travers nos activités, nous soutenons concrètement le pouvoir d'agir des personnes concernées, nous aidons les professionnels à redonner du sens à leur métier, nous contribuons à la transformation des institutions.

Pour cela, vous pouvez choisir entre trois modalités d'intervention : la formation, le soutien à la résolution de difficultés ou le forfait questions/réponses.



Formations

Nos formations revêtent trois spécificités :

- une méthode axée sur la coconstruction : nos formules proposent des temps de travail et d'échanges entre personnes accompagnées et professionnels ;
- un contenu associant deux approches : celle par les droits, assurée par une juriste en droit du handicap et celle par l'humain, assurée par une soignante experte de la relation d'accompagnement. Parce qu'il est temps de réconcilier liberté, sécurité et responsabilité professionnelle, autodétermination et protection, pouvoir d'agir des personnes concernées et exercice des compétences professionnelles;
- une entrée en matière par le quotidien : parce qu'il est question de la vie de Jean, Louise, Ismaël ou Moussa... La vie c'est aimer, manger, travailler, se divertir, sortir, payer ses factures, traverser des épreuves, des déceptions mais aussi réussir et apprendre. Vous retrouverez donc comme thèmes de formation : la nourriture ; l'argent ; les sorties et invitations ; le sexe, la sexualité, l'amour ; la santé et les soins du corps ; les activités et la citoyenneté ; l'entourage ; la communication ; les violences et toxicité ; la coconstruction.



Nos formations ont toutes un socle commun:

- l'accessibilité : vous pouvez indiquer vos besoins en termes d'accessibilité à
 l'adresse contact@hantheia.com ou au 01 89 70 56 04;
- l'évaluation : une évaluation à chaud est effectuée sur les objectifs de la formation, enrichis par les objectifs des stagiaires exprimés en début de session. Une évaluation à froid portera sur la méthode, les outils et les remarques libres. Ces évaluations sont réalisées à l'aide de deux questionnaires;
- les modalités et délais d'accès : vous pouvez nous contacter à <u>contact@hantheia.com</u> ou au 01 89 70 56 04, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.



Nos formations se déclinent en trois formules au choix.

Formule 1 découverte

Public cible : professionnels accompagnant des enfants ou adultes en situation de handicap ou personnes âgées et/ou occupant des fonctions d'encadrement ou de direction.

Moyens humains : deux formatrices, une juriste spécialisée en droit du handicap et une soignante experte de la relation d'accompagnement.

Lieu : sur site. Durée : 3h00 Tarif : 1 200€ TTC

Formule 2 classique

Public cible : professionnels accompagnant des enfants ou adultes en situation de handicap ou personnes âgées et/ou occupant des fonctions d'encadrement ou de direction. 30 participants maximum.

Moyens humains : deux formatrices, une juriste spécialisée en droit du handicap et une soignante experte de la relation d'accompagnement.

Lieu : sur site. Durée : 7h00 Tarif : 1 800€ TTC

Formule 3 coconstruction

Public cible:

- professionnels de l'accompagnement ou occupant des fonctions d'encadrement ou de direction - 16 professionnels maximum;
- enfants ou adultes en situation de handicap ou personnes âgées 8 personnes maximum.

Moyens humains : deux formatrices, une juriste spécialisée en droit du handicap et une soignante experte de la relation d'accompagnement.

Lieu : sur site. Durée : 14h00 Tarif : 3 600€ TTC



La nourriture

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- les situations qui peuvent poser problème à l'équipe : goûts et dégoûts, refus de s'alimenter, adaptations pour raisons médicales, demandes particulières etc.
- les enjeux sous-tendus par l'alimentation : l'autonomie, les souvenirs, le plaisir, la religion, les habitudes, la convivialité etc.
- le rapport du professionnel à la nourriture : comprendre en quoi cela peut interférer dans l'accompagnement
- zoom sur la fausse route : adaptations, environnement, causes et conséquences
- s'approprier les connaissances en droit
- la responsabilité professionnelle à l'épreuve de la liberté de la personne concernée
- le contrôle de proportionnalité : une appréciation du risque par le juge
- la jurisprudence explicitée
- la mobilisation de certains outils de la loi du 02 janvier 2002 pour sécuriser les décisions

<u>Méthodes</u>

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- connaître les contours de la responsabilité professionnelle
- savoir mettre en œuvre des mesures respectueuses du cadre juridique
- connaître les enjeux du dilemme nourriture santé/nourriture plaisir
- savoir adapter l'accompagnement dans les situations problématiques



L'argent

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- les ressources des personnes accompagnées et le système de financement des établissements : comment en parler ?
- le rapport de chacun à l'argent et le vocabulaire utilisé pour parler d'argent : en quoi cela impacte l'accompagnement ?
- l'accompagnement à l'autonomie : où mettre le curseur pour sécuriser sans infantiliser, en soutenant le pouvoir d'agir ?
- la gestion des situations hétéroclites au sein d'un établissement : les vols, la jalousie, les fantasmes etc.
- s'approprier les connaissances en droit
- les ressources financières mobilisables pour et par les personnes
- abus et arnaques : définir, prévenir les infractions et accompagner la personne
- l'articulation et le rôle des acteurs : tuteur, soignant, directeur, juge
- les outils de la loi du 2 janvier 2002 à mobiliser

<u>Méthodes</u>

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- maîtriser les bases juridiques pour répondre aux demandes concernant l'argent
- savoir détecter les infractions
- identifier les tabous et travailler à les lever tout en préservant la confidentialité
- développer la vision capacitaire sur le thème de l'argent



Les sorties et invitations

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- l'identification des situations problématiques : le déplacement, les agressions, les arnaques, les moqueries etc.
- travail d'évaluation des risques objectifs et analyse des peurs des professionnels
- la technique des jalons : définition et mise en pratique
- les souhaits et goûts des personnes et ceux des professionnels face aux contraintes organisationnelles
- s'approprier les connaissances en droit
- la liberté d'aller et venir à l'épreuve du fonctionnement d'un établissement
- les situations d'engagement de la responsabilité professionnelle
- l'évaluation du risque d'infractions lors des sorties
- la mobilisation des outils de la loi du 2 janvier 2002 pour sécuriser les situations

Méthodes

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- connaître le cadre juridique des déplacements hors établissement
- maîtriser la technique des jalons
- apprendre à coconstruire un projet respectueux des souhaits de toutes et tous



Le sexe, la sexualité, l'amour

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- l'identification des situations problématiques : les tabous, l'expression du désir, l'intime, le secret, la frustration, les abus, les violences, etc.
- l'observation du rapport de chaque professionnel à la sexualité et aux affects amoureux : en quoi cela joue dans la relation d'accompagnement ?
- les étapes clés : l'écoute des souhaits, l'information, la coconstruction de l'accompagnement
- la souplesse managériale et le rôle des intervenants extérieurs
- s'approprier les connaissances en droit
- liberté ou droit à la sexualité : ce que dit la loi
- l'incidence de la responsabilité professionnelle et des mesures de protection juridique (tutelle, curatelle, etc.)
- zoom juridique sur la question de la parentalité, contraception et stérilisation
- le réseau extérieur à mobiliser pour sécuriser les situations

Méthodes

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- connaître le cadre juridique de la sexualité en établissement
- savoir accompagner les personnes dans le respect de leurs droits et de la responsabilité professionnelle
- lever les tabous et apprendre à poser des mots
- définir les objectifs et limites de l'accompagnement dans la sphère de l'intime



La santé et les soins du corps

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- les situations problématiques sur le plan médical : la notion de secret, les liens avec les soignants extérieurs, la prise de médicaments, l'accompagnement aux consultations etc.
- les situations problématiques liées aux soins du corps : les mots utilisés, la survenue du dégoût, les fluides corporels, les préférences de la personne accompagnée pour certains professionnels, la gestion de l'individuel dans le collectif, l'esthétique, le bien-être etc.
- le corps des professionnels, l'ergonomie, le rapport au corps de l'autre que l'on accompagne, la place de la douceur
- du risque de négligence à celui de l'hygiénisme infantilisant : interroger la posture professionnelle pour placer le curseur
- s'approprier les connaissances en droit
- les contours du secret médical : ce que disent la loi et la jurisprudence
- la place du consentement dans les soins du corps
- la liberté de la personne à l'épreuve des décisions médicales : qui décide ?
- les personnes et outils ressources à mobiliser dans l'accompagnement

Méthodes

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- maîtriser la responsabilité des professionnels quant aux soins du corps
- savoir accompagner les souhaits des personnes dans le respect de la loi
- connaître les enjeux sous-tendus par les situations de soins corporels
- apprendre à placer le curseur dans l'accompagnement à la santé



Les activités et la citoyenneté

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- les activités occupationnelles, pourquoi, pour qui : éviter l'écueil de l'infantilisation et regarder l'angoisse du vide
- les souhaits, les désirs : soutenir l'expression des personnes, organiser des activités à partir des souhaits exprimés et faire se rencontrer les attentes des personnes accompagnées avec les appétences des professionnels
- l'ouverture vers l'extérieur : rompre le huis-clos, se créer un réseau, accompagner au bénévolat et valoriser les rôles sociaux
- l'accompagnement à la citoyenneté : quand l'individuel rencontre le collectif, les questions de religion et de politique en établissement
- s'approprier les connaissances en droit
- la liberté d'aller et venir à l'épreuve du fonctionnement d'un établissement
- la mobilisation des bénévoles : quel cadre juridique ?
- les discriminations : comment les prendre en charge ?
- laïcité, neutralité, croyances religieuses : que disent la loi et la jurisprudence ?

Méthodes

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- sécuriser les activités et sorties collectives
- permettre l'expression citoyenne dans le cadre légal
- rompre avec l'occupationnel « impensé »
- apprendre à coconstruire l'emploi du temps



L'entourage

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- les situations problématiques : un entourage dont la présence peut être vécue comme intrusive ou infantilisante par la personne elle-même ou par l'équipe, un entourage absent
- l'accompagnement à l'émancipation : l'auto-détermination dans le cadre familial et amical
- l'accompagnement à la relation avec l'entourage : cultiver les contacts
- le travail de coconstruction avec les familles et l'entourage
- s'approprier les connaissances en droit
- tutelle, curatelle, sauvegarde de justice : les actes autorisés, les limites, le rôle du représentant légal
- habilitation familiale, mandat de protection futur : les actes autorisés, le rôle des différents acteurs
- la place des proches dans l'établissement : ce que disent la loi et la jurisprudence
- la mobilisation à bon escient des outils de la loi du 2 janvier 2002

Méthodes

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- maîtriser les contours et incidences de chaque mesure de protection juridique
- mieux mobiliser les outils juridiques existants
- comprendre les enjeux d'autodétermination par rapport à l'entourage
- apprendre comment coconstruire avec l'entourage



La communication

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- la communication : qu'est-ce qu'un acte de communication, les acteurs, les fonctions et les différents niveaux de communication
- les difficultés de communication : entre professionnels et personnes accompagnées, entre professionnels, entre personnes accompagnées
- la communication non verbale : la communication alternative améliorée, repérer les outils existants et ceux à acquérir
- les clés et techniques de communication : l'écoute active, la communication non violente, le recours à la pair-aidance
- s'approprier les connaissances en droit
- le cadre juridique de la communication alternative améliorée
- les aides financières à mobiliser
- le rôle des représentants légaux (tuteur, curateur, etc.) dans l'expression de la personne
- les outils et personnes ressources

Méthodes

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- maîtriser les obligations légales liées à la communication alternative améliorée
- savoir coconstruire des projets conformes à la loi
- acquérir les connaissances de base en communication non violente
- connaître les outils de compensation en communication alternative améliorée



Les violences et toxicité

Contenu

- réfléchir la relation d'accompagnement
- la maltraitance : étude de la définition, les différents types de maltraitance, les situations violentes du quotidien
- la distinction entre bientraitance et absence de maltraitance, la distinction entre bientraitance et bienveillance
- les comportements toxiques à l'œuvre dans la relation d'accompagnement, au sein d'une équipe ou dans la relation hiérarchique
- le violentomètre en établissement : un outil à découvrir
- s'approprier les connaissances en droit
- les infractions liées aux violences sexuelles (viol, agression sexuelle, proxénétisme, etc..) : quelles responsabilités ?
- les infractions liées aux violences physiques et psychiques (abus de faiblesse, maltraitance etc.) : quelles responsabilités ?
- la procédure judiciaire à la suite d'une infraction, les lanceurs d'alerte
- les personnes et documents ressources

<u>Méthodes</u>

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- connaître les obligations des professionnels en cas d'infractions
- maîtriser les contours de la procédure pénale
- savoir identifier tous les types de violence qui peuvent exister dans un établissement
- s'approprier un outil de diagnostic des violences



Soutien à la résolution de difficultés

Au quotidien dans les établissements, des situations problématiques surviennent. Face à leur complexité ou à leur récurrence, les cadres, managers, directrices ou directeurs peuvent avoir besoin de soutien. C'est précisément dans ce contexte que nous vous proposons d'intervenir.

Ces difficultés et crises peuvent correspondre aux cas suivants :

- agressions au sein de l'établissement (entre un professionnel et une personne ou entre personnes accompagnées) ;
- problèmes récurrents dans l'accompagnement d'une personne (addiction, fuite, comportements à risque, comportements perturbateurs, etc.);
- conflits au sein d'une équipe;
- questionnements sur la mise en pratique concrète des grands concepts théoriques (autodétermination, pouvoir d'agir, coconstruction, bientraitance).

Deux consultantes interviennent pour vous accompagner. L'expertise proposée est double :

- expertise juridique qui communique les informations en droit ;
- expertise de la relation d'accompagnement qui propose des applications concrètes.

Notre méthodologie implique les étapes suivantes :

- présentation de la situation problématique lors d'un échange de 30 minutes par téléphone ou en visioconférence pour définir le périmètre de la demande, les besoins et les attentes;
- proposition d'un plan d'intervention contenant objet et contours de la mission, délai de réalisation (calendrier), moyens mobilisés et coût de la prestation ;
- à réception du devis signé, mise en place du protocole ;
- restitution orale et envoi d'une note de synthèse.

Pour plus de renseignements, modalités et tarifs, contactez-nous : <u>contact@hantheia.com</u> ou 01 89 70 56 04.

AVERTISSEMENT : Notre réponse appuyée sur une double expertise ne se substitue pas à une consultation juridique dispensée par un avocat-conseil.



Forfait questions/réponses

Nous répondons à vos questions dont la problématique relève de l'humain. Notre réponse apporte un double éclairage : information juridique et expertise de l'enjeu relationnel.

Notre champ d'intervention porte sur les sujets suivants : le sexe et l'amour, les violences et la toxicité, la nourriture, l'argent, les sorties et invitations, la santé et les soins du corps, les activités et la citoyenneté, l'entourage, la communication.

En lien avec les situations que vous nous soumettez, l'éclairage juridique posera le cadre légal en répondant à des problématiques telles que la responsabilité des professionnels, les mesures de protection juridique (tutelle, curatelle, etc.), la question de la liberté face au risque, les aides à la compensation, les délits et crimes, etc.

L'éclairage sur les enjeux relationnels donnera des clés concrètes à mettre en place au sein d'une équipe et dans la relation professionnel/personne accompagnée afin de rendre opérationnelles les informations juridiques.

Deux formules sont possibles.

Forfait trimestriel : 3 questions/réponses, 300€ HT par mois, soit 900€ HT. Forfait annuel : 10 questions/réponses, 200€ HT par mois, soit 2000€ HT. Aucune question n'est traitée en juillet et août.

Un questionnaire vous est envoyé, il doit être rempli par vos soins chaque mois. La réponse vous est apportée dans un délai de 15 jours lors d'un échange d'une heure en visioconférence. Un document écrit comportant les références juridiques vous est transmis.

Pour plus de renseignements, contactez-nous : <u>contact@hantheia.com</u> ou 01 89 70 56 04.

AVERTISSEMENT : Notre réponse appuyée sur une double expertise ne se substitue pas à une consultation juridique dispensée par un avocat-conseil.



Entreprises et services publics

La loi du 10 juillet 1987 impose aux entreprises de plus de 20 salariés d'employer au minimum 6% de travailleurs en situation de handicap, c'est l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

La loi du 11 février 2005 oblige les établissements recevant du public (ERP) à se rendre accessibles aux personnes en situation de handicap.

Si les obligations sont claires et opposables en théorie, la réalité n'est pas toujours conforme, loin s'en faut.

Les difficultés rencontrées sur le terrain ne sont pas imputables à un seul manque de volonté. La méconnaissance, du handicap, des situations multiples de handicap, des solutions possibles et simples en termes de communication, des ressources et possibilités d'aménagement au travail, est avant tout responsable de points de blocage, de peurs et d'incompréhensions.

Il nous semble donc essentiel de commencer par informer, à la fois sur ce qu'est le handicap et sur ce qui existe en termes de compensation. Il convient aussi de réfléchir à la posture de chacune et chacun, manager, collègue, agent d'accueil. Enfin, il est essentiel d'être au fait des obligations légales.

Que vous soyez une entreprise qui compte dans ses équipes un ou des salariés en situation de handicap ou un ERP, nous vous accompagnons dans les problématiques que vous rencontrez. Pour cela, nous vous proposons de choisir entre deux modalités d'intervention : la formation et le soutien à la résolution de difficultés.



Formations

Nos formations ont toutes un socle commun:

- l'accessibilité : vous pouvez indiquer vos besoins en termes d'accessibilité à
 l'adresse contact@hantheia.com ou au 01 89 70 56 04;
- l'évaluation : une évaluation à chaud est effectuée sur les objectifs de la formation, enrichis par les objectifs des stagiaires exprimés en début de session.
 Une évaluation à froid portera sur la méthode, les outils et les remarques libres.
 Ces évaluations sont réalisées à l'aide de deux questionnaires;
- les modalités et délais d'accès : vous pouvez nous contacter à contact@hantheia.com ou au 01 89 70 56 04.



Nos formations se déclinent en deux formules au choix.

Formule 1 découverte

Public cible : personnes en situation de handicap, personnes occupant des fonctions d'encadrement ou de direction, personnes accueillant du public en situation de handicap.

Moyens humains : deux formatrices, une juriste spécialisée en droit du handicap et une soignante experte en bientraitance.

Lieu : sur site. Durée : 3h00 Tarif : 1 200€ TTC

Formule 2 classique

Public cible : personnes en situation de handicap, personnes occupant des fonctions d'encadrement ou de direction, personnes accueillant du public en situation de handicap.

Moyens humains : deux formatrices, une juriste spécialisée en droit du handicap et une soignante experte en bientraitance.

Lieu : sur site. Durée : 7h00

Tarif:1800€ TTC



L'accueil d'une personne en situation de handicap

Contenu

- présentation générale du handicap : histoire, typologie et évolutions
- le handicap moteur : connaître les bonnes pratiques d'accueil et les obligations légales d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP)
- le handicap auditif : savoir identifier les moyens de communication adéquats (langue des signes française, langage écrit, lecture labiale, etc.)
- le handicap visuel : savoir guider une personne aveugle, accueillir le chien guide et connaître les moyens de communication (braille, numérique, etc.)
- le handicap cognitif (trouble du spectre autistique, trouble du déficit de l'attention, troubles dys, troubles du langage oral) : savoir comment adapter l'environnement et les échanges en fonction des besoins
- le handicap psychique : apprendre à gérer l'accueil d'une personne en crise ou ayant des troubles du comportement
- le handicap mental : savoir bien utiliser le Français Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

<u>Méthodes</u>

- transmission des connaissances théoriques
- mises en situation et jeux de rôles
- ateliers pratiques avec manipulation d'outils concrets

- connaître les différentes situations de handicap
- savoir adapter de façon concrète l'accueil proposé en fonction des besoins de la personne
- se sentir plus à l'aise dans l'accueil de personnes en situation de handicap



Travailler avec une personne en situation de handicap

Contenu

- réfléchir la relation professionnelle
- une meilleure compréhension de la situation de handicap
- la posture du manager face à l'équipe
- la valorisation des compétences : vision capacitaire et complémentarité des savoir-faire au sein d'une équipe
- s'approprier les connaissances en droit
- le statut de travailleur handicapé et ses conséquences
- le cadre juridique des aménagements au travail : les financements, les démarches, les obligations ou non
- handicap et secret : ce qui peut être dit ou non à l'équipe

Méthodes

- transmission des connaissances théoriques
- résolution de cas pratiques proposés par les stagiaires et les formatrices
- mises en situation et jeux de rôles

- acquérir les connaissances utiles sur le handicap
- maîtriser les contours des obligations de l'employeur
- favoriser un fonctionnement d'équipe fluide



Soutien à la résolution de difficultés

Au quotidien dans les entreprises et services publics, des situations problématiques en lien avec le handicap ou la vulnérabilité surviennent. Face à leur complexité ou à leur récurrence, les managers, salariés et agents peuvent avoir besoin de soutien. C'est précisément dans ce contexte que nous vous proposons d'intervenir.

Ces difficultés, crises et conflits peuvent correspondre aux cas suivants :

- méconnaissance du handicap et de ses implications dans le travail ;
- tensions entre collègues au sein d'une équipe et/ou dans les relations hiérarchiques, liées à la situation de handicap ou de vulnérabilité;
- prépondérance de la vision déficitaire du handicap.

Deux consultantes interviennent pour vous accompagner. L'expertise proposée est double :

- expertise juridique qui communique les informations en droit;
- expertise en bientraitance qui propose des applications concrètes.

Notre méthodologie implique les étapes suivantes :

- présentation de la situation problématique lors d'un échange de 30 minutes par téléphone ou en visioconférence pour définir le périmètre de la demande, les besoins et les attentes;
- proposition d'un plan d'intervention contenant objet et contours de la mission, délai de réalisation (calendrier), moyens mobilisés et coût de la prestation ;
- à réception du devis signé, mise en place du protocole ;
- restitution orale et envoi d'une note de synthèse.

Pour plus de renseignements, modalités et tarifs, contactez-nous : <u>contact@hantheia.com</u> ou 01 89 70 56 04.

AVERTISSEMENT : Notre réponse appuyée sur une double expertise ne se substitue pas à une consultation juridique dispensée par un avocat-conseil.



Particuliers

Vous êtes:

- une personne concernée par le handicap ou la vulnérabilité;
- une salariée, un salarié en situation de handicap;
- une aidante, un aidant;
- une professionnelle, un professionnel de l'accompagnement ou du soin.

Vous rencontrez des difficultés relevant du respect des droits et/ou de l'accompagnement humain.

Nous vous accompagnons en coconstruisant avec vous une solution sur mesure adaptée à vos attentes.

Pour plus de renseignements, modalités et tarifs, n'hésitez pas à nous contacter : <u>contact@hantheia.com</u> ou 01 89 70 56 04.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

contact@hantheia.com

01 89 70 56 04

Nos conditions générales sont disponibles sur notre site :

www.hantheia.fr